LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des transports publics

RGTR

Luxembourg, le 03.11.2026

AVIS Perturbation 2026/1049 du 03.11.2026

Les dispositions prises dans l'AP N°2026/850 Rec VI seront suspendus pendant la durée du présent avis.

Objet: Lignes 160, 161, 162, 163, 164, 165, 182

En raison de travaux routiers, **le croisement rue de la Gare – route d'Urspelt – rue Edward Steichen – rte d'Eselborn à Clervaux** sera barré à toute circulation

le vendredi 6 novembre 2026

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Ligne 160

Les courses d'autobus auront un **nouveau origine/terminus** à l'arrêt Clervaux, Lycée (route de Bastogne, voir croquis) – déviation par N18 (route de Bastogne) – Rond-Point – N90 Contournement– Rond-Point – CR340 via Reuler – à droite N18 (Cliärrwer Strooss) suite itinéraire normal et vice-versa.

- Seront desservis exceptionnellement les arrêts de REULER-Centre Scolaire, -Duerf et CLERVAUX, Lycée (route de Bastogne).
- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
 - CLERVAUX, Gare
 - CLERVAUX, Maison de Retraite
 - CLERVAUX, Place Benelux
 - CLERVAUX, Place de la Libération
 - CLERVAUX, Postes
 - CLERVAUX, Police

Instruire personnel intéressé!

Ligne 161

Les courses d'autobus en provenance de Pommerloch seront déviées après la desserte de l'arrêt Lentzweiler, op der Sang – demi-tour au Rond-Point – CR332 rue d'Eselborn – N18 vers Clervaux – Rond-Point – N18 vers Clervaux, Lycée - desserte Clervaux, Lycée (route de Bastogne, voir croquis) – demi-tour N18 retour vers giratoire – N90 Contournement – giratoire – CR340 via Reuler – desserte Reuler, Centre scolaire, -Duerf et -Hôh Quai 4 - à gauche N18 (Cliärrwer Strooss) suite itinéraire normal et vice-versa.

- Seront desservis exceptionnellement les arrêts de REULER-Centre Scolaire, -Duerf et CLERVAUX, Lycée (route de Bastogne).
- L'arrêt REULER-Hôh Quai 2 sera remplacé par REULER-Hôh quai 4.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
 - ESELBORN, Dueref
 - ESELBORN, Neidierfchen
 - CLERVAUX, Hall Polyvalent
 - CLERVAUX, Gare
 - CLERVAUX, Maison de Retraite
 - CLERVAUX, Place Benelux
 - CLERVAUX, Place de la Libération
 - CLERVAUX, Postes
 - CLERVAUX, Police
 - CLERVAUX, Clinique
 - REULER, Hôh quai 2

Lignes 162, 165

Les courses d'autobus auront un **nouveau origine/terminus** à l'arrêt Clervaux, Lycée (route de Bastogne, voir croquis).

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
 - CLERVAUX, Gare

Lignes 163, 164

Les courses d'autobus en provenance de Lieler/Kalborn seront déviées après la desserte de l'arrêt Reuler, Centre scolaire – demi-tour – CR340 retour vers Rond-Point – N90 Contournement – Rond-Point – N18 vers **nouveau origine/terminus** arrêt Clervaux, Lycée (route de Bastogne, voir croquis).

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
 - REULER, Duerf
 - REULER, Hôh
 - CLERVAUX, Clinique
 - CLERVAUX, Police
 - CLERVAUX, Place de la Libération
 - CLERVAUX, Postes
 - CLERVAUX, Place Benelux
 - CLERVAUX, Maison de Retraite
 - CLERVAUX, Gare

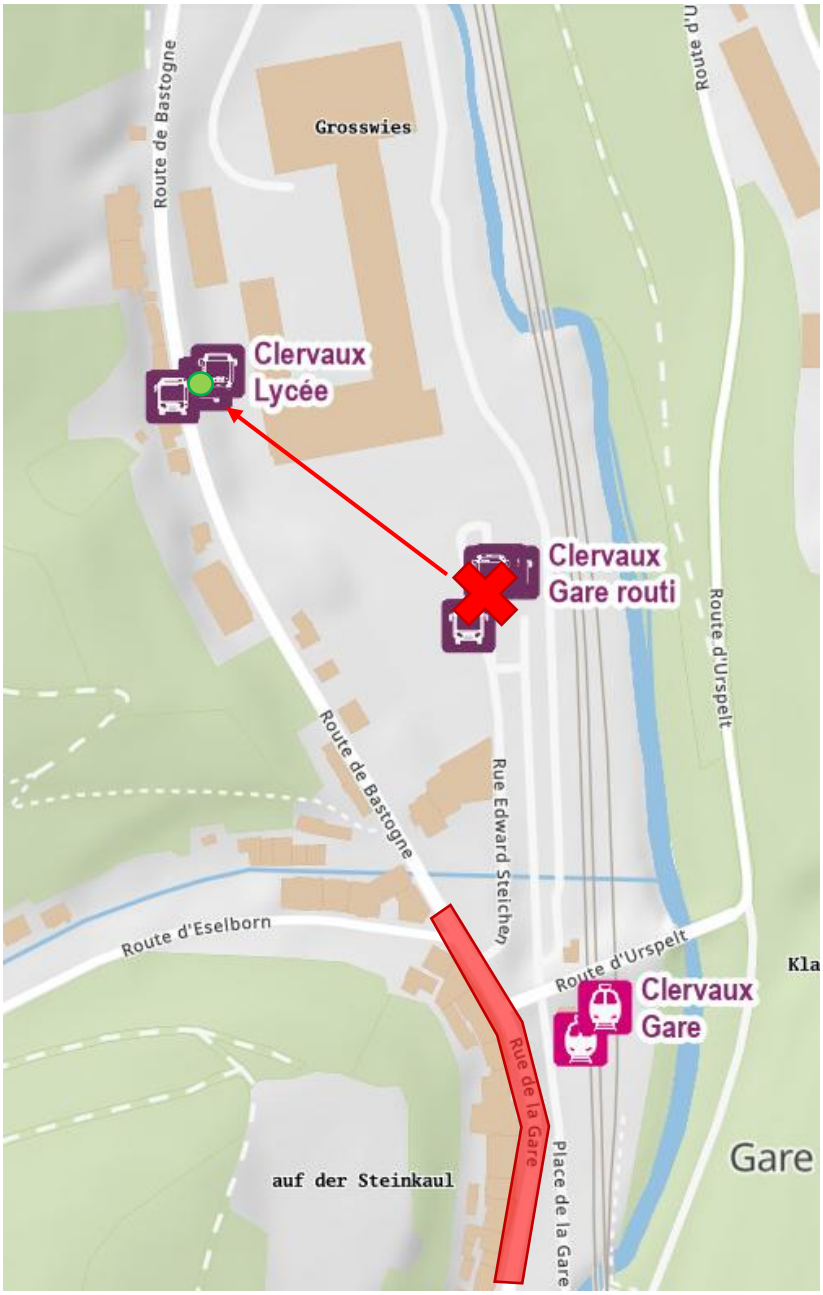
Ligne 182

Les courses d'autobus en provenance de Vianden seront déviées après la desserte de l'arrêt Reuler, Hôh Quai 1 à droite CR340 – desserte arrêts Reuler, Duerf et -Centre scolaire – Rond-Point – N90 Contournement – Rond-Point – N18 vers **nouveau origine/terminus** arrêt Clervaux, Lycée (route de Bastogne, voir croquis).

- Seront desservis exceptionnellement les arrêts de REULER-Centre Scolaire, -Duerf et CLERVAUX, Lycée (route de Bastogne).
- L'arrêt REULER-Hôh Quai 2 sera remplacé par REULER-Hôh quai 4.
- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
 - REULER Hôh Quai 2
 - CLERVAUX, Clinique
 - CLERVAUX, Police
 - CLERVAUX, Place de la Libération
 - CLERVAUX, Postes
 - CLERVAUX, Place Benelux
 - CLERVAUX, Maison de Retraite
 - CLERVAUX, Gare

Remarque pour les lignes 160, 162, 163, 164, 165, 182:

Prière de se rendre de façon « just-in-time » à l'arrêt Clervaux, Lycée (route de Bastogne, voir croquis).



© Fond de plans - Administration du Cadastre et de la Topographie –

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Transports Réguliers

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) de: Clervaux.